

DOSSIER DE PRESSE

Commission permanente du 8 décembre 2023



« Aujourd'hui, j'ai proposé et fait adopter 44 rapports lors de la commission permanente que j'ai voulu placer sous le signe des solidarités entre les Hommes et les territoires et du développement durable ».

**Christophe Ramond,
Président du Conseil départemental du Tarn**



Plus de 6 M€ accordés aux professionnels de 9 structures de Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) à but non lucratif tels que l'ADMR du Tarn, Famill'Services81 ou l'ASAD de Blaye Les Mines.

L'objectif ? Accroître fortement l'attractivité des métiers de la branche par la revalorisation des salaires et des parcours professionnels concernés.

+ DE 6 MILLIONS D'€

POUR SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

160 000 €

ACCORDÉS À L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE « ETRE » (ÉCOUTE, TOLÉRANCE, RESPECT, ENTRAIDE).

Cette association aide des personnes admises ou ayant été admises dans le service de l'aide sociale à l'enfance, à s'insérer.

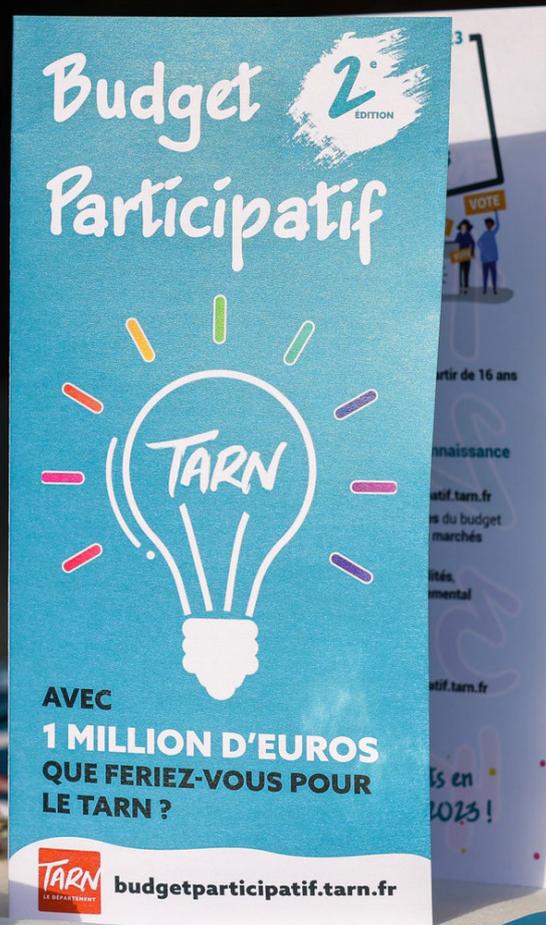
Comment ? En apportant son aide pour la gestion de la vie courante et du budget, ou à l'apprentissage d'une alimentation équilibrée.

AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES MAJEURS CONFIÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

Signature d'une convention entre le Département du Tarn et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) afin d'améliorer la prise en charge sur la couverture santé des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Pour cela, le Département s'engage à promouvoir l'examen de prévention de santé auprès des jeunes majeurs, recueillir l'autorisation parentale d'accès à l'examen de prévention de santé si nécessaire pour les mineurs et s'assurer de la présence effective des jeunes lors des activités éducatives et sportives.

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS DES TARNAIS

Le Département renouvelle pour une durée de 10 ans son engagement auprès du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Tarn (CDAD). Cet organisme accompagne les citoyens tarnais pour résoudre des conflits à l'amiable, fournir des informations sur les procédures de médiation civile et pénale et sur l'aide aux victimes... En 2024, le Département renouvelle la disposition sans contribution financière, d'un agent comme coordinatrice entre la collectivité et le CDAD.



1 MILLION D'€

POUR LE 3^{ÈME} BUDGET PARTICIPATIF 2024

Le Département lance une nouvelle édition de son budget participatif.

33 projets seront soumis au vote des Tarnais : 23 projets pour les cantons du Tarn, 2 projets ayant une portée départementale, 3 projets « Jeunes 16-25 ans » et 5 projets « Tarn, Terre de Jeux 2024 », dont au moins un projet handisport.

Du 1er janvier 2024 au 14 avril: dépôt des projets.

Du 14 octobre au 17 novembre : vote en ligne ouvert à l'ensemble des Tarnais.

Plus d'informations sur www.budgetparticipatif.tarn.fr

80 000 €

**ATTRIBUÉS AUX COLLÈGES JEAN
MONNET DE CASTRES ET
JEAN-LOUIS ÉTIENNE DE MAZAMET
POUR LES AIDER À PRENDRE EN
CHARGE LA HAUSSE IMPORTANTE
DES COÛTS DE L'ÉNERGIE.**



FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE LA JEUNESSE

285 000 €

pour la création de 19 postes d'animateurs qui organisent des activités éducatives de loisirs et d'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans afin de favoriser leur insertion professionnelle. 10

de ces 19 postes sont répartis sur 5 associations : MJC de Graulhet, Amicale Laïque de Graulhet, Enfance Jeunesse du carmausin, MJC de Mazamet et MJC de Payrin.



Une bourse de 500€

POUR FINANCER LE PERMIS DE CONDUIRE

21 JEUNES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES VONT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF « JEUNES SAPEURS, C'EST PERMIS ! ».

SOUTENIR L'ENGAGEMENT ET LES INITIATIVES DES JEUNES.



Ce dispositif a été mis en place par le **Département et le SDIS du Tarn**. La Commission éducation, jeunesse, sports, culture, vie associative et citoyenneté a validé l'octroi d'une bourse de 500€ pour chacun des **21 jeunes sapeurs-pompiers**, soit **10 500€ versés au total**.

SOUTENIR LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS

- Plus de 125 000 € accordés à Couffouleux dans le cadre des contrats Atouts Tarn pour l'aménagement de l'avenue de la gare, la création d'une piste de pumptrack ou encore la remise en état du toit des ateliers municipaux.
- Plus de 33 000 € pour soutenir le projet « routes des mégalithes » qui mettra en lumière la richesse des collections des différents sites régionaux liés au mégalithisme néolithique sur le territoire des Hautes Terres d'Oc ainsi que l'animation d'un tiers lieu, une ancienne usine textile, sur la commune de Brassac.
- Plus de 20 000 € de subventions pour le territoire de l'Albigeois et des Bastides qui souhaite travailler sur le développement des circuits courts alimentaires de proximité et poursuivre les actions engagées dans son Programme Alimentaire Territorial (formation des acteurs de la restauration collective et organisation d'une nouvelle édition de « Goûtons nos campagnes »).
- Plus de 24 000 € pour soutenir le projet du territoire du Pays de Cocagne qui souhaite poursuivre la structuration de son offre touristique, travailler sur le développement de l'offre de randonnée de son territoire.
- 4 000 € accordés à l'Association des maires ruraux du Tarn (AMR 81) qui accompagne les communes de moins de 3 500 habitants sur les thématiques et les difficultés propres aux communes rurales.

PLUS DE 100 000 € VERSÉS À 12 ASSOCIATIONS SPORTIVES

dont 38 000 € à Albi Rugby League XIII en soutien à l'équipe 1ère masculine qui évolue en Championnat de France Élite; 30 000 € à la Fédération Française d'Athlétisme et 15 000 € pour le Sporting Club Graulhetois section rugby.

ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES : PLUS DE 20 000 € DÉBLOQUÉS

Près de 12 000 € de subventions culturelles dont 6 000 € versés à l'association du Musée du Protestantisme : de la réforme à la laïcité pour une programmation culturelle autour de la collection de l'imprimerie ; 3 000 € pour l'organisation de la 3ème édition du festival « Jazz Ô palais » à Albi par l'association La Place du Palais et 1 500 € attribués pour l'organisation du concours Jolibois et d'encouragement 2023 organisé par l'association Société des sciences, Arts et Belles Lettres du Tarn.

Près de 10 000 € attribués à l'association PETR des Hautes terres d'Oc en charge de la programmation de la route d'Occitanie des statues – menhirs.



UN PARTENARIAT POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'HABITAT DES TARNAIS



Le Département s'engage à valoriser et coordonner les actions mises en œuvre, d'une part, par la **Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)** pour le maintien à domicile des personnes âgées et d'autre part, par le **Guichet Tarn Renov'Occitanie** pour la **lutte contre la précarité énergétique et la lutte contre l'habitat indigne et dégradé**. Ce partenariat se fera avec les Communautés de communes «Monts de Lacaune et Montagne Haut Languedoc» et «Sidobre Vals et Plateaux».

ADOPTION D'UNE CHARTRE ET DU GUIDE DES MANIFESTATIONS ÉCO RESPONSABLES POUR LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

À l'aube des Jeux de Paris 2024 et afin **d'accompagner au mieux les associations sportives tarnaises dans l'organisation de manifestations sportives éco-responsables**, le Département lance d'une part **une charte avec 10 engagements** pour l'organisation d'événements éco-responsables identifiés dans la programmation « **Tarn, Terre de Jeux** », en particulier **Villages du Sport Tarn 2024**, et d'autre part, **un guide des bonnes pratiques** qui décline les engagements de la charte.

